

**Assemblée générale ordinaire 2023 de
l'Union Suisse des Attachés de Presse - USAP
Lundi 1^{er} mai 2023 – Société Nautique de Genève - SNG
Procès-verbal**

Chers Membres de l'USAP, chers Amis,

Au nom du comité de l'USAP, le président souhaite la plus cordiale des bienvenues à cette Assemblée générale. Les délais statutaires pour la convocation ayant été respectés, l'AG peut se dérouler valablement. 42 membres sont présents, sur les 110 que compte l'USAP.

On passe donc à l'ordre du jour, qui est approuvé.

Point No 1

Approbation du PV de l'AG du 27 juin 2022. Les membres ont pu consulter le document sur le site Internet de l'USAP www.usap.ch quelques jours après la tenue de l'assemblée et le président propose de l'approuver.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Point No 2

Présentation des nouveaux membres

Nous avons le plaisir d'accueillir **deux nouveaux membres** :

- **Natalia Signoroni**, fondatrice de l'agence Time in Tempo, experte en communication, RP et événements. Parrains : Lorin Voutat et Eric Benjamin

- **Vincent Monnier**, Expert en assurances auprès de SwissLife. Parrains : José Cousido et Eric Benjamin

Les deux candidats sont accueillis à l'unanimité. **L'USAP compte désormais 112 membres.**

- **Décès**

Nous devons hélas déplorer trois décès parmi nos membres :

- Madame **Alexandra Fabert Maus**
- Monsieur **Gérard Eckert**
- Monsieur **Thierry Barbier-Mueller**

Trois membres fidèles, dont nous garderons le meilleur souvenir. Le président propose d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Point No 3

3.1 Rapport du président.

Le comité de l'USAP a repris normalement ses séances en 2022 et 2023, au rythme d'une réunion chaque mois.

Revenons sur les événements qui ont ponctué l'année 2022 et le début de 2023, sur les 12 derniers mois :

Le 21 mai 2022

Sortie extra Muros à Sierre, avec visites de la chaîne Canal 9 et de la Cave Rouvinez. Deux univers découverts sous un beau soleil, merci à Philippe Amez-Droz, qui a ses entrées aussi bien dans les medias que dans les caves.

Le 13 juin 2022

Visite de la Fondation Bodmer, privatisée pour les membres de l'USAP, avec une visite guidée exceptionnelle de l'exposition « La Fabrique de Dante » et du Musée par son directeur Jacques Berchtold, ainsi que l'accès à des zones non ouvertes au public. Un grand merci à Nadine Bonard.

Le 27 juin 2022

AG tenue ici même à la Société Nautique de Genève. Christian Wahl, septuple vainqueur du Bol d'Or, nous a gratifié d'une très belle conférence.

Le 21 octobre 2022

Visite de TV Léman Bleu, avec accueil par son directeur Laurent Keller. Après, un cocktail a été organisé à côté, au « PAV Bar », un très beau moment de convivialité.

Les 12 et 19 novembre 2022

Deux représentations de la Revue Genevoise ont été proposées aux membres, assorties de conditions spéciales offertes par Frédéric Hohl, producteur, que je remercie infiniment. Cette Revue a été saluée par le public et les medias comme une excellente édition.

Le 9 décembre 2022

Remise du Prix d'Excellence en Communication à Sophie Mottu Morel, directrice générale du Concours Hippique International de Genève. Un espace à Palexpo a été privatisé pour l'USAP et le Prix a été remis en présence du Président du Concours, M. Thierry Naz. Le Prix consiste en une œuvre réalisée par la HEAD, que vous avez déjà vue, car c'est la 3^e fois que nous remettons le Prix avec ce trophée.

Une quarantaine de membres et accompagnants étaient présents et ont pu assister à la Finale des 10 meilleurs cavaliers mondiaux. Un spectacle absolument incroyable, conjuguant suspens et mise en scène de lumières et musique.

Deux très beaux articles ont couvert l'événement, l'un paru dans le Journal de l'Immobilier - un grand merci à Thierry Oppikofer - et un autre dans le journal Entreprise Romande – un chaleureux merci à Véronique Kämpfen.

Le 24 novembre 2022

Il ne s'agit pas d'un événement, mais le président tient à le faire figurer dans le calendrier, car c'est l'envoi du sondage concernant deux options pour l'avenir de l'USAP. Ce sondage a suscité de très nombreux échanges avec les membres. Ce sujet figure au point No 7 de l'ordre du jour.

Le 7 février 2023

C'est le retour à la FER et nous en profitons pour remercier Véronique Kämpfen et Blaise Matthey de faciliter l'organisation de nos événements dans ce très bel espace. Nous avons participé à une conférence passionnante donnée par Anne-Marie Buzatu, directrice exécutive de la Fondation ICT4 Peace sur le thème : «Les défis de l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les services de sécurité fournis par les acteurs commerciaux ».

Le 15 mars 2023

Visite de la Fondation Auer Ory pour la photographie, à Hermance. Une vingtaine de membres étaient présents, pour un parcours étonnant dans l'histoire de la photographie. Merci à Lorin Voutat qui a organisé la visite et le cocktail.

Les 29 et 20 avril 2023

Offre de billets d'entrée de la part de notre membre Stéphane Godet pour le Salon SIWELL, à Palexpo.

Depuis mai dernier et avec 11 événements, y compris l'AG de ce soir, l'USAP renoue avec l'offre de rendez-vous organisés par le comité pour les membres.

Point No 3.2

Rapport du trésorier.

Lorin Voutat, trésorier, présente le bilan et le compte PP de l'exercice 2022, dont des exemplaires sont à la disposition des membres.

Les comptes font état d'une perte de CHF 17'122,45. Celle-ci provient en grande partie d'une perte de valeur de CHF 5'000.- du « Fonds Synchrony », des frais pour l'AG 2022 (CHF 5'000.-) et pour le Prix d'Excellence en communication en décembre (CHF 6'000.-).

Il faut également ajouter que les manifestations accueillent chaque fois des invités (dont évidemment l'orateur/oratrice et accompagnants/es), et que certains événements ne sont pas toujours facturés aux membres au prix de revient.

Lorin Voutat est vivement remercié pour son excellent travail.

Point No 3.3

Rapport des vérificateurs aux comptes, MM. Norberto Birchler et Eric Troutot.

M. Norberto Birchler lit le rapport.

Les vérificateurs sont chaleureusement remerciés.

Cotisations : Il est proposé de revenir au montant de la cotisation « d'avant Covid », soit CHF 200.- à partir de l'exercice 2024. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Point No 4

Acceptation des rapports et décharge au comité

Les rapports sont tous approuvés à l'unanimité, et décharge est donnée au comité.

Le président profite de ce point pour remercier les membres du comité de leur excellente collaboration et esprit d'équipe. Les réunions ont eu lieu dans les bureaux de Sylvie Léger, à UNIRESO place Cornavin, et elle est remerciée infiniment pour son accueil mensuel.

Point No 6

Newsletter Carrefour media

Philippe Amez-Droz, vice-président et rédacteur en chef, lit son rapport et en profite pour annoncer qu'il prend congé de ses fonctions au sein de Carrefour Média et du comité.

En remerciement de son travail très apprécié deux petits cadeaux lui sont remis.

Point No 7

Projet d'union de l'USAP avec le MCEI

Après le sondage de novembre 2022, dont les résultats ont été communiqués en décembre 2022, tous les membres ont reçu avec la convocation un argumentaire expliquant la démarche de ce projet d'union.

Le président ouvre la discussion et de très nombreux membres s'expriment sur ce projet. Voici un résumé des principales remarques:

- Nombreux membres sont favorables à une union, car les deux associations sont confrontées à un effritement des effectifs, et ensemble on peut relever le défi de construire un avenir plus dynamique, plus ouvert, plus jeune et plus fort
- Concernant « Qui est le MCEI ? », le site www.mcei.ch donne absolument tous les détails sur ses objectifs et ses activités.
- Le MCEI a une « fortune » de CHF 350'000.- et l'USAP de CHF 45'000.-, l'union est-elle possible avec une telle différence ? Il est répondu que cet aspect est bien connu des deux présidents et comités, mais que ce n'est pas le seul critère qui doit peser sur la décision de s'unir.

- La question des modes de fonctionnement des deux associations est soulevée : la cotisation au MCEI est de CHF 800.- par an, comprenant 10 repas, et la finance d'entrée est de CHF 2'000.-. A l'USAP, la cotisation est de CHF 200.- par an, la finance d'entrée de CHF 500.-, et le prix des manifestations varie entre CHF 45.- et CHF 65.-. On peut partir du principe que si un membre de l'USAP paie une cotisation de CHF 200.- et participe à tous les événements, il paiera au final env. CHF 700.-, soit un montant très proche des CHF 800.- demandés par le MCEI.
- Des questions sur l'identité de l'USAP sont soulevées, et des inquiétudes sont exprimées sur la disparition de l'esprit USAP en cas d'union. Les membres du MCEI partagent la même préoccupation. Mais avec ce projet d'union, un nouvel esprit soufflera.
- Des réserves sont manifestées sur la possibilité juridique du MCEI de changer de nom, étant donné qu'il s'agit d'un réseau international. Cette question importante sera étudiée après l'AG du MCEI.
- Certains membres de l'USAP pensent que si les cotisations augmentent suite à la création d'une nouvelle entité (même si dans ce cas les repas sont compris), beaucoup de personnes démissionneront. Il est répondu que des démissions sont à craindre des deux côtés.
- Des idées sur des cotisations adaptées en fonction du statut et des possibilités financières des membres (individuel, privé, professionnel...) sont évoquées.
- Des membres s'interrogent sur la carte de presse : sera-t-elle encore éditée dans la nouvelle entité ? Elle devrait l'être.
- Le Prix d'Excellence en Communication subsistera dans la nouvelle entité.
- Le savoir-faire de la Newsletter pourra être utile dans la nouvelle entité.
- Nombreux membres pensent que cette union représente une opportunité d'élargir les horizons, faire entrer de nouveaux membres, donner une nouvelle dynamique aux deux entités. Dans leur fonctionnement actuel, elles stagnent et manquent de jeunes, alors qu'ensemble elles peuvent revoir leur gouvernance, stimuler de nouveaux projets, alliant medias, presse, marketing, communication et enjeux économiques au sens large.

En guise de conclusion, le comité a bien conscience qu'il y a des réserves, des doutes et des interrogations sur ce projet d'union. Néanmoins, il estime que c'est une opportunité et qu'il convient de la saisir. Si le MCEI devait la rejeter, l'USAP ne reviendra pas une seconde fois sur une telle démarche.

Le comité propose, mais ne fait que recommander !

Les membres procèdent au vote : **Votants : 42 (majorité requise : 22)**

Contre : 1 voix

Abstentions : 12 voix

Pour : 29 voix (69%)

Le projet d'union USAP-MCEI est approuvé à la majorité.

Il est encore précisé que l'AG du MCEI est fixée au 25 mai 2023, et le projet d'union sera proposé à ses membres à cette occasion.

Si le projet est refusé, l'USAP poursuivra ses buts et ses activités et proposera une nouvelle feuille de route, avec un nouveau comité. Une AG extraordinaire sera vraisemblablement proposée dans ce cadre.

Si le projet est accepté, les contours juridiques seront examinés en détail et une nouvelle entité réunissant les deux associations - notamment présidence et comité - sera proposée à celles et ceux qui voudront bien en faire partie.

Quoi qu'il en soit, en cas d'union, tous les membres (USAP et MCEI) seront informés du projet et auront l'opportunité de s'exprimer. L'important est de respecter le processus démocratique et faire en sorte que les projets d'avenir soient partagés par celles et ceux qui adhéreront aux défis de la nouvelle entité.

Point No 8

Divers : il n'y a pas de divers.

Le président remercie encore chaleureusement les membres du comité, ainsi que tous les membres présents de leur participation à cette AG.

L'assistance est ensuite conviée à l'apéritif et au repas. En fin de soirée, les membres ont le plaisir d'écouter une conférence de **Michael von Graffenried**, photographe suisse mondialement connu, sur le thème :

« Oser raconter le monde tel qu'il est : itinéraire d'un photographe libre ».

Eric Benjamin, président
Genève, le 4 mai 2023